

CONCLUSION GENERALE

Notre travail, nous a conduit en deux parties, à analyser une expérience pratique d'intégration économique à travers l'exemple de la CEMAC, à la lumière de la théorie économique.

Dans la première partie, nous avons tenté de faire un bilan du processus d'intégration économique, tel qu'il a été mené par les pays membres de l'UDEAC-BEAC. Ce bilan, nous a conduit à faire des conclusions suivantes.

- Il est difficile de donner une appréciation globale du processus d'intégration économique et monétaire des pays membres de l'UDEAC-BEAC. Mais, prise dans ses trois composantes, cette appréciation serait différente selon qu'il s'agit de l'aspect monétaire, financier ou réel. Sur le plan monétaire, le débat et les avis restent ouverts et partagés. Nous avons, dans la conclusion de la première partie, exposé les arguments de ces différentes positions. Alors que, sur le plan bancaire, financier et réel, il est beaucoup plus tranché, car les auteurs, le plus souvent, concluent à un échec. La crise du système bancaire est souvent à cet effet, citée comme exemple, même si à certaines périodes, le système bancaire s'était bien développé. Alors que, les résultats des échanges régionaux (estimés à 4 % des échanges totaux), le faible niveau d'industrialisation est cité comme preuve de faiblesse de l'intégration économique réelle.
- La médiocrité des résultats de l'économie réelle, au-delà des raisons que nous avons avancées (manque de moyens de communication, nationalismes exacerbés, cadre théorique inadapté au contexte des pays de la CEMAC etc...) dans la première partie, est essentiellement liée à la déconnexion de la sphère monétaire, financière et bancaire de la sphère réelle. En effet, la politique monétaire et la politique de distribution des crédits dans le système bancaire, se sont développées en déconnexion totale avec les structures et les agents économiques. La politique des taux d'intérêts bas n'a pas favorisé la mise en place d'un système productif important, nécessaire à la promotion des échanges et indispensable au processus d'intégration économique. Les crédits distribués, essentiellement de court terme, ont favorisé la consommation. Mais, cette consommation n'a pas bénéficié à l'économie régionale, incapable de répondre à la demande des agents économiques. C'est l'économie de la métropole qui a bénéficié de cette politique. Car elle était beaucoup plus diversifiée.
- Les pays membres de la CEMAC ne présentaient pas les caractéristiques nécessaires et suffisantes pour être considérés comme une zone monétaire optimale, à l'intérieur de laquelle il y aurait une parfaite mobilité des facteurs de production, notamment le travail, un taux d'ouverture complété par des économies diversifiées, afin de réduire les effets

néfastes sur l'économie de certains chocs, à la fois endogènes et exogènes. Si cette affirmation reste totalement vraie, dans le cas de leurs relations entre eux, c'est-à-dire horizontales, elle doit toutefois être nuancée lorsqu'on prend les relations verticales, c'est-à-dire celles qui concernent ces pays avec la France, où on peut parler d'une zone monétaire optimale, mais asymétrique. Car, les mouvements de capitaux sont plus importants lorsqu'ils vont de ces pays vers la France. Alors que le cas inverse ne concerne que les flux d'aide et les investissements directs, en nette diminution ces dernières années, pour certains pays.

- L'étude du cas des pays de l'UDEAC-BEAC, aurait pu être plus intéressante, si elle nous avait conduit à une position claire. Celle qui consiste à confirmer, les idées développées par la théorie économique de l'intégration, selon lesquelles, l'intégration économique et monétaire est un processus graduel, dont la base et la condition de réussite sont l'intégration réelle et le sommet, l'intégration monétaire. Mais les résultats obtenus ne nous ont pas permis de conclure à cette thèse. Car l'échec relatif du processus d'intégration, n'est pas forcément lié à un problème théorique, mais à un problème fonctionnel et à un manque de passerelle entre les deux dimensions de l'intégration réel-monétaire. Le système bancaire qui aurait pu jouer ce rôle, n'y est pas parvenu. Nous aurions pu arriver à la conclusion inverse si, l'unanimité ou la majorité des travaux eurent conclu que le bilan de l'intégration monétaire et économique eut été largement et globalement positif.

Ainsi, en commençant la deuxième partie de notre travail, par une analyse des structures de l'intégration réelle dans une organisation nouvelle, régie désormais par la CEMAC, nous ne voulons pas hiérarchiser les différentes structures, en marquant un désintérêt pour l'intégration monétaire. Cela conduirait, implicitement à admettre l'idée, selon laquelle, l'intégration était un processus graduel, qui va de l'intégration réelle à l'économie monétaire. Mais, nous voulons tout simplement montrer que, toutes les structures et les composantes qui concernent le processus d'intégration, doivent être menées ensemble. La monnaie est au cœur du processus de production économique, Keynes à travers la demande effective et bien d'autres auteurs après lui, l'ont bien démontré. Sur ce point, le débat est quasiment clos. Lorsqu'on parle d'un programme d'investissement, il est immédiatement fait allusion à son financement et par conséquent, à la création monétaire. Or, certains projets peuvent avoir des effets néfastes sur les économies des pays voisins, d'où la nécessité de plus en plus croissante d'une coopération économique et monétaire entre les Etats.

De plus, les expériences empiriques récentes, ont montré que l'intégration peut d'abord être monétaire avant d'être réelle. L'exemple de la réunification de l'Allemagne, montre qu'une telle orientation était, pas simplement possible, mais peut apparaître, en dernier ressort, indispensable. Cette unification monétaire, n'a été possible au-delà de la volonté politique, que grâce à un important plan d'investissement, pour permettre le rattrapage de l'Allemagne de

l'Est, dont l'économie était basée sur le modèle communiste de la centralisation de tous les moyens de production, contrairement à l'économie de l'Allemagne de l'Ouest, conçue sur le modèle capitaliste, où l'accent est mis sur les moyens privés de production. Le choc entre les deux économies a été rude, et les conséquences se sont manifestées au-delà même des frontières de l'Allemagne, pour concerner les autres pays de la communauté européenne. La crise monétaire de septembre 1993 en est un exemple.

C'est dans cette perspective méthodologique, que se trouve l'enseignement fondamental et sans doute, l'apport de cette thèse. Une intégration, pour qu'elle soit véritable, doit être concerné et aller au-delà des aspects monétaires, bancaires et réels, pour englober, les aspects sociaux, juridiques culturels, etc... L'exemple de la construction européenne montre bien qu'une intégration réelle poussée, sans une véritable intégration monétaire, peut entraîner des coûts élevés en termes de risques de changes et de chômage. En revanche, une intégration monétaire qui n'est pas précédée ou suivie d'une intégration réelle, en matière de coordination des politiques d'investissement, d'emploi par exemple, conduit également à des conséquences néfastes sur les populations. C'est le cas de la zone Franc, avec son bilan très mitigé en termes d'échange et de création industrielle.

L'intégration économique et monétaire n'est pas un état, elle est au contraire un processus global et dynamique, donc soumis à plusieurs facteurs de changements, qui peuvent être à la fois politiques et économiques, externes et internes. C'est cette incertitude de l'avenir qui la rend, non seulement contraignante, mais surtout exaltante. Elle permet d'anticiper, de prévoir les éventuels chocs, d'orienter les choix initiaux pour tenir compte des données présentes. Si le système monétaire, issu de Bretton Woods, avait bien fonctionné comme un système stable, capable d'assurer et de favoriser le développement des échanges économiques mondiaux, la nécessité d'une Europe monétaire, n'aurait été urgente qu'à partir du début des années 1970, avec la mise en place du serpent monétaire, puis du système monétaire européen, qui sut limiter les fluctuations monétaires dans les fourchettes définies. Les crises intervenues, depuis la création du système monétaire européen, ont, non seulement, montré son importance, mais également la nécessité d'aller au-delà d'un simple système monétaire pour envisager la mise en place d'une monnaie unique européenne, dont l'échéance est fixée au 1er janvier 1999.

La perspective de la mise en place de la monnaie unique européenne, avec la disparition de la monnaie de référence des pays de la CEMAC le franc français, nous a conduit à explorer, dans ce travail, les scénarios du futur auxquels la zone Franc peut être confrontée. Certains de ces scénarios sont anciens et font leur apparition au gré de l'actualité et n'ont, par conséquent, pas tous la même probabilité de réalisation⁵⁸¹, mais doivent être bien analysés.

⁵⁸¹ C. Marjolaine, *La zone Franc va-t-elle survivre à l'Euro ?* Problèmes Economiques, n°2564 du 15 avril, p. 14, 1998.

À court terme, le rattachement du CFA à l'Euro est souhaitable et les fondamentaux de leurs différentes économies, le commandent. La croissance est retrouvée avec la progression de 4,7 % en 1997 du PIB réel, après une progression de 4,3 % en 1996⁵⁸². Mais cette croissance, très inégale⁵⁸³, reste fragile, car fondée sur la bonne tenue des cours des matières premières sur les marchés internationaux, toujours volatiles. L'exemple de la baisse des cours du baril de pétrole, le confirme bien. Cette baisse des cours de pétrole, a d'ailleurs contraint les opérateurs économiques engagés, dans le financement de la construction du pipe line qui permettra d'exporter le pétrole du Tchad via le port de Kribi au Cameroun, à reporter, une nouvelle fois le début des travaux. Les taux d'inflation, après avoir cru après la dévaluation, ont considérablement baissé, malgré les vives tensions inflationnistes en 1997, qui ont porté l'indice des prix à la consommation de 3,8 % en 1996, à 5,1 % en 1997⁵⁸⁴. Cette pression inflationniste a été plus vive au Congo Brazzaville, en raison de la guerre civile. Cette reprise de la croissance de l'économie, a permis de renouer, pour la plupart des pays membres de la CEMAC avec les financements extérieurs, par l'intermédiaire du FMI et de la BM et de négocier les plans de rééchelonnement de la dette, au club de Paris et de Rome. À l'intérieur, on note également une volonté des pouvoirs publics d'épure de la dette intérieure.

Ces points positifs, sont à mettre à l'actif à la fois, à la volonté des pouvoirs publics, mais également à la conjoncture internationale favorable, malgré la crise financière des pays de l'Asie. Si ces aspects positifs permettent d'envisager sans trop de crainte, la perspective de la mise en place de la monnaie européenne avec les avantages indéniables qu'elle va procurer en termes de stabilité et de grand marché dans les pays de la CEMAC, ils ne doivent en revanche, pas occulter la discipline, que ce rattachement implique en termes d'efforts de gestion macro-économique, monétaire et budgétaire, beaucoup plus rigoureuse. Un laxisme de la part des autorités monétaires et politiques comme, cela fut le cas dans le passé, ne sera plus accepté. Car, il les soumettrait automatiquement à des politiques d'austérité, dont les conséquences sont souvent très rudes pour les populations. La France, soumise désormais au contrôle des instances communautaires, n'aura plus sa capacité actuelle de pallier provisoirement à un éventuel laxisme. Dans cette perspective, la coordination des politiques budgétaires, dont les critères sont diversement suivis par les Etats, doit être renforcé.

À moyen et à plus long terme, l'évolution de la zone franc dépendra des efforts dans l'application des nouvelles conventions qui régissent le nouveau Traité de la CEMAC. Cette application dépend, à son tour, outre de la volonté politique, de la stabilité politique et sociale dans la Sous-Région, d'une part et de l'évolution favorable de la conjoncture internationale d'autre part. Dans le cas contraire, les risques d'un éclatement de la zone sont bien réels, dans

⁵⁸² Banque de France, Rapport Zone Franc, 1997.

⁵⁸³ Les taux de croissance sont estimés à 5% pour le Cameroun, 5,2% pour la Centrafrique, -1,9% pour le Congo, 4,5% pour le Gabon, 53,1% pour la Guinée-Equatoriale et 6,5% pour le Tchad.

⁵⁸⁴ Banque de France, Rapport Zone Franc, *op. cit.*, p. 69.

l'hypothèse d'une seconde dévaluation. Les Etats, conscients d'avoir fait des efforts nécessaires d'assainissement budgétaires, n'accepteront pas un taux de dévaluation uniforme. Dans ce cas, comme le note Marjolaine, "la période transitoire de l'avènement de l'Euro, qui s'achève en 2002, pourrait alors servir de période test, laissant le temps pour la négociation d'un nouvel accord, liant la zone CFA à l'Euro, qui impliqueraient nécessairement les autorités monétaires européennes"⁵⁸⁵.

À cet effet, les changements géopolitiques en Europe, avec son élargissement de 6 à 15 entre 1957 et 1998, et sa possible ouverture vers l'Europe centrale et orientale, d'une part et l'augmentation du nombre des pays ACP (ou le nombre atteint aujourd'hui 70), d'autre part, devrait s'accompagner des changements de rapport de force et des divergences de vue à l'intérieur de l'Europe. Les intérêts et les visions de la coopération de tous les pays européens ne sont pas les mêmes. La France et l'Allemagne n'ont pas la même perception de la politique africaine et les mêmes intérêts. La mise en place de la monnaie unique, ouvre dont une perspective à de nouvelles négociations, où sera posée la question globale de la construction d'un véritable multilatéralisme européen, où les préférences étatiques pourraient se diluer⁵⁸⁶ dans une préférence communautaire. Dans le cadre de telles discussions, seront alors posées les questions du maintien, du démantèlement ou de l'élargissement de la zone franc pour tenir compte de la nouvelle demande d'aide, qui vient des pays de l'Europe de l'Est.

Le rattachement ou non du CFA à l'Euro dans les prochaines années, ouvre dans tous les cas de nouvelles perspectives à la zone Franc, qui nécessiteront des nouvelles études plus affinées, pour lesquelles, la présente ne serait qu'un tremplin. L'application des conventions qui régissent le nouveau Traité de la CEMAC, permettra à la zone Franc de tendre vers une zone monétaire optimale dans les années qui viennent. La production des statistiques, par la mise en place d'AFRISTAT, permettra d'élaborer des modèles de politiques économiques, nécessaires à la prise de décision. Ces modèles, permettront de pallier les limites de la plupart des études sur les problèmes économiques africains, qui ne dépassent pas, le plus souvent, le cadre des intuitions, car les applications sont rendues difficiles, à cause du manque de statistiques. Cette étude n'échappe malheureusement pas à cette limite.

⁵⁸⁵ C. Marjolaine, *La zone Franc va-t-elle survivre à l'Euro, Problèmes Economiques, op. cit., p. 14.*

⁵⁸⁶ J-J Gabas, *L'Europe et les pays ACP : Comment envisager une nouvelle convention de Lomé*, in *La Convention de Lomé en Question, Les relations entre les Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et l'Union Européenne après l'an 2000*, GEMDEV, Karthala, 1998, p. 15.